



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 9 mars 2012

Communiqué de presse

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR : 30,8 MILLIONS D'EUROS POUR LE PROJET IFMAS A VILLENEUVE D'ASCQ



Dominique Bur, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais se félicite de la sélection du projet de l'Institut français des matériaux agrosourcés (IFMAS) dans le cadre de la deuxième vague de l'appel à projets « Instituts d'excellence sur les énergies décarbonées » du programme des investissements d'avenir. Il bénéficiera d'une dotation de 30,8 millions d'euros de l'Etat.

Ce projet est porté par l'université de Lille 1, l'université d'Artois, l'école nationale supérieure de chimie de Lille, le CNRS, l'école des mines de Douai, l'INRA et l'institut Chevreul en lien avec les industries Roquette Frères, A&A Mäder, Crepib SA et Florimond Desprez dans le cadre du pôle de compétitivité MAUD.

Il a pour vocation de stimuler la compétitivité française de la filière de chimie du végétal et de créer dans la région, une filière structurée, de la conception à la production, de plastique d'origine végétale, grâce à un partenariat étroit entre la recherche publique et la recherche issue du secteur industrie.

Ce projet, localisé à Villeneuve d'Ascq, a bénéficié d'un accompagnement important par les services de l'Etat en région permettant d'aboutir à sa sélection.

A ce jour, 23 projets de la région sont soutenus par l'Etat pour un montant de près de 331 millions d'euros au titre des volets recherche, innovation et développement durable du programme des investissements d'avenir correspondant à :

- 1 Institut de recherche technologique sur les infrastructures ferroviaires (80 millions d'euros)
- 7 laboratoires d'excellence (72 millions d'euros)
- 1 société d'accélération de transfert de technologie (63 millions d'euros)
- 11 équipements d'excellence (50,3 millions d'euros)
- 2 infrastructures nationales en biologie-santé (35 millions d'euros)
- 1 Institut d'excellence sur les énergies décarbonées (30,8 millions d'euros).